



Ordonnance de télécom CRTC 2014-250

Version PDF

Ottawa, le 20 mai 2014

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cogeco Câble inc.	43	le 14 avril 2014	le 17 juin 2014
Cogeco Câble inc.	44	le 15 avril 2014	le 20 mai 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général